

ou 15, apprennent à tailler le bois. Je parle de mémoire, mais je pense que ce bois fut transporté sur l'une des réserves et employé à la construction de deux maisons, ce qui était le stade final du programme d'enseignement.

Nous avons aussi approché le gouvernement du Manitoba, dans le but d'élaborer en collaboration un programme d'études académiques plus avancées qui donneraient accès à l'institut technique du Manitoba, à Winnipeg. Nous sommes présentement en pourparlers avec la province de la Saskatchewan en vue de l'établissement d'un système semblable.

M. BADANAI: Avez-vous quelque programme semblable dans la province d'Ontario?

M. DAVEY: Pas que je sache.

M. MONTGOMERY: Monsieur le président, je suis arrivé en retard par ma faute. On a peut-être déjà discuté ce point, mais j'aimerais savoir quels arrangements l'on a faits pour que les enfants passent aux écoles supérieures et aux écoles techniques, à leur sortie des externats. Je suis de la région de la rivière Saint-Jean. Les enfants de Kingsclear, Woodstock et Tobique sont-ils admis aux écoles supérieures de la région pour y terminer leurs études?

M. DAVEY: Je ne me souviens pas exactement de la situation en ce qui a trait aux trois endroits que vous avez mentionnés, mais je sais que nous avons fait des arrangements dans les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick pour que les enfants de quelques réserves soient admis à des pensionnats non indiens. Nous n'exploitons pas ces pensionnats et nous n'avons pas la direction de l'enseignement. Je pense que ce sont des établissements privés. Nous leur venons en aide au besoin. Toutefois, nous demandons aux parents de contribuer leur part, dans la mesure de leurs moyens.

M. MONTGOMERY: Je songe particulièrement aux régions de Woodstock et de Tobique. Elles sont dotées de bonnes écoles supérieures et techniques. Je me demande si les enfants y sont acceptés, ou s'il y a des obstacles à leur admission.

M. DAVEY: Je m'informerai afin de savoir si quelques-uns fréquentent ces écoles.

M. HOWARD: J'aurais une question à poser relativement à l'enseignement technique.

M. DAVEY: Permettez-moi de revenir à la question qu'on a posée au sujet de Kingsclear. Nous avons tenté de conclure des arrangements pour que les enfants de la région de Kingsclear soient envoyés aux écoles de Fredericton. Malheureusement, les Indiens n'étaient pas de notre avis et nous n'avons pas essayé d'imposer nos vues.

M. MONTGOMERY: Cette réserve a-t-elle un externat?

M. DAVEY: Oui. Il y a une école à Kingsclear et une autre à St. Mary's Devon.

M. MONTGOMERY: A la page 24 du sommaire, on mentionne que 412 élèves suivent des cours techniques. M. Davey pourrait-il nous dire comment ils se répartissent par province et par réserve? Je tiendrais surtout à connaître le nombre de ceux du Nouveau-Brunswick.

M. DAVEY: Dans la province du Nouveau-Brunswick, un seul élève suit un cours commercial, et quatre autres des cours techniques.

M. MONTGOMERY: A quels endroits?

M. DAVEY: Je ne saurais le dire, mais je puis obtenir ce renseignement.

M. MONTGOMERY: Je vous remercie beaucoup.

M. HOWARD: Monsieur Davey, sur ce sujet de l'enseignement technique, au haut de la page 3 de vos remarques préliminaires, vous dites que les syndicats ouvriers ont un mot à dire dans les questions d'apprentissage. Je me